



Infolettre

26 septembre 2025



Sécurité des piscines

Report de la date pour se conformer

La ministre des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH), Mme Geneviève Guilbault, a récemment annoncé qu'elle reportait, pour une période d'au moins un an, l'obligation pour les propriétaires de piscine et de spa de 2000 litres et plus de se conformer au *Règlement sur la sécurité des piscines résidentielles*, incluant ceux qui en ont fait l'installation avant 2010.

Dans ce contexte, le gouvernement a demandé aux municipalités de **ne pas**

Cette décision de reporter l'échéance résulte de la confusion, de l'irritation et de l'exaspération de nombreux résidents et élus municipaux quant à la rigidité des normes mais également de l'application du *Règlement* sur le terrain.

Considérant que la date butoir n'est pas encore connue et que le gouvernement compte proposer des assouplissements, la Ville suggère aux résidents qui ne se sont pas conformés à ce jour mais qui souhaitent tout de même sécuriser leur installation, de suivre le Guide publié au mois de mai 2025 dans lequel le gouvernement a clarifié certains aspects, notamment que :

- Les clôtures existantes, comme la clôture d'une cour ou le mur arrière de la maison, puissent faire partie de l'enceinte de la piscine, tant qu'elles répondent aux critères de sécurité.
- La porte patio ou les fenêtres du sous-sol puissent servir de système d'accès à la piscine, à condition qu'elles soient équipées de dispositifs de fermeture automatique et sécurisés.

En cas de doute, et si ce n'est déjà fait, les propriétaires sont invités à contacter le Service de l'urbanisme afin de clarifier toute incertitude.

La Ville partagera les mises à jour dès qu'elle les obtiendra.

Lisez le communiqué intégral du MAMH

Guide du mois de mai 2025 et formulaires d'autoévaluation

Écrivez au Service de l'urbanisme

[Subscribe](#)[Past Issues](#)[Translate ▾](#)

**Service de sécurité incendie
Projet pilote d'un an
Garde interne 24 / 7**

Bonne nouvelle ! Depuis le lundi 22 septembre 2025, deux pompiers sont maintenant présents en caserne prêts à intervenir rapidement en cas d'urgence, le jour comme la nuit, 7 jours sur 7 !

Ce **projet pilote, d'une durée d'un an**, est le fruit d'une collaboration entre la Ville et le syndicat des pompiers. En assurant la présence en continue à la caserne, cela permet à 2 pompiers premiers répondants de se mobiliser rapidement et d'intervenir ensemble sur le lieu de l'urgence plutôt que séparément et à des minutes d'intervalles lorsqu'ils sont sur appel à leur domicile. La garde interne permet de réduire le temps de réponse, l'efficacité des interventions et améliore la sécurité des membres de notre communauté et celle des intervenants.

Rappelons que la répartition des appels d'urgence se fait par le centre d'appel d'urgence 9-1-1, où un répartiteur évalue la situation et transmet les informations au service d'intervention approprié, notamment la police, les pompiers ou les ambulanciers. Les **pompiers premiers répondants sont généralement mobilisés** si la situation médicale est de nature à mettre en danger la vie d'une personne et qu'une ambulance n'est pas à proximité.



LE PREMIER RESPONSABLE C'EST TOI !

En collaboration avec votre
service de sécurité incendie

[Québec.ca/prévention-incendies](https://quebec.ca/prevention-incendies)

Votre gouvernement

Québec

Semaine de la prévention des incendies

Du dimanche 5 au samedi 11 octobre 2025

Passez à l'action dès maintenant !

Chaque année en moyenne au Québec :

- 13 maisons sont endommagées **chaque jour**;
- 308 personnes sont blessées;
- 27 000 personnes sont évacuées;
- Près de 48 % des incendies résidentiels sont liés à une distraction ou une erreur humaine;
- 66 % des victimes sont âgées de 60 ans et plus;
- 23 % des bâtiments résidentiels endommagés le sont en raison des appareils électriques et de distribution d'électricité.

Cette année, la Semaine de la prévention des incendies (SPI) met l'emphasis sur les appareils électriques, notamment l'importance de prendre des précautions pour éviter un incendie lié à l'utilisation :

- De multiprises et d'appareils à ne pas brancher sur une multiprise;
- D'appareils rechargeables (cellulaire, portable, montre, vélo, perceuse, vapoteuse, etc.), le temps maximal de recharge, l'exposition aux différentes températures, leur altération;
- D'appareils de chauffage électriques, l'homologation, les distances à respecter, l'arrêt automatique, etc.

[Subscribe](#)[Past Issues](#)[Translate ▾](#)

Prévenez les incendies | 10 conseils

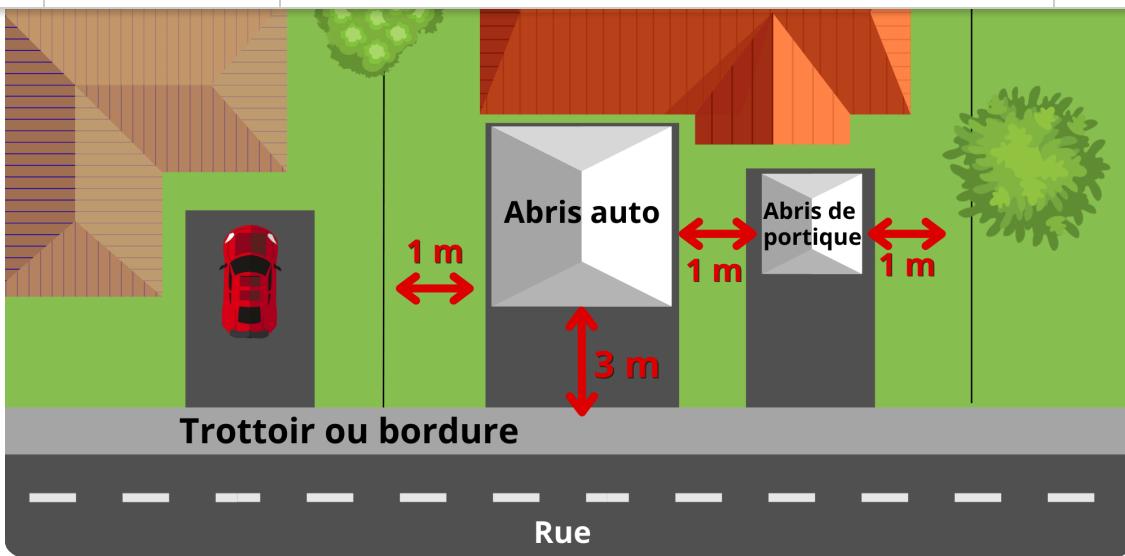
Comment choisir un avertisseur, où l'installer et comment le vérifier

Préparer votre plan d'évacuation avec les membres de votre famille



Porte ouverte à la caserne Reportée en 2026

En raison de plusieurs contraintes, le Service de sécurité incendie ne pourra pas tenir sa traditionnelle porte ouverte en 2025. Pas besoin de faire la baboune (ok, oui on comprend), mais ne soyez pas tristes, la porte ouverte sera de retour en 2026 !

[Subscribe](#)[Past Issues](#)[Translate ▾](#)

Abris d'auto, de portique et de vestibule saisonniers

Autorisés dès le lundi 13 octobre 2025

L'installation de ces abris est autorisée uniquement :

- Pour une habitation unifamiliale.
- Du 2e lundi d'octobre au 1er mai de l'année suivante.

Faits d'une charpente métallique tubulaire fabriquée industriellement, ils doivent être tenus propres et en bon état et ne peuvent être utilisés à des fins d'entreposage.

L'abri d'auto temporaire doit être :

- Érigé dans un espace de stationnement ou la voie d'accès d'un espace de stationnement, minimalement à 3 m de la rue, du trottoir ou du fossé;
- D'une hauteur maximale de 3,50 m;
- Recouvert d'un maximum de deux (2) matériaux non rigides.

L'abri de portique et de vestibule saisonnier doit être :

- Érigé à proximité immédiate d'une entrée du bâtiment principal minimalement à 1 m de toute ligne de terrain;
- Recouvert d'un maximum d'un (1) matériau non rigide;
- Sa hauteur ne doit pas dépasser le 1er étage du bâtiment.

Tout sur l'abri d'auto saisonnier



**Collecte de branches
Le mardi 14 octobre 2025
Dernière collecte de l'année
Inscription OBLIGATOIRE**

La dernière collecte de branches de cette année aura lieu le mardi 14 octobre 2025. Pour y participer, il est OBLIGATOIRE de s'inscrire **avant MIDI le lundi 13 octobre 2025** et de fournir vos :

- Prénom et nom;
- No. de téléphone pour vous joindre;
- Adresse civique;
- Soit par courriel à tp@ville.rigaud.qc.ca ou par téléphone au 450 451-0869, poste 200.

Confirmation de votre inscription

Le Service des travaux publics confirmera votre inscription en utilisant le même moyen que vous avez utilisé pour vous inscrire (soit par téléphone ou par courriel). Si vous ne recevez pas cette confirmation,appelez au 450 451-0869, poste 200.

- Branches en bordure de rue (dans l'emprise) avant 7 h le jour de la collecte et au plus tard quelques jours avant;
- Gros bout des branches vers la rue;
- Diamètre maximal des branches : 8 pouces (20 cm);
- Longueur maximale des branches : 6 pieds (1,83 m);
- Pile maximale : 4 m³ ;
- SANS attaches, ni corde;
- AUCUNE souche, ni racine, ni terre ou déchet ou métal;
- AUCUN bois souillé par la rivière ou le lac.

Durée

La collecte peut s'étaler sur plusieurs semaines selon les priorités sur le terrain et le temps de parcourir toutes les adresses. Merci de votre patience.

Déchiquetage et copeaux

En raison des dangers de blessures lors du déchiquetage (copeaux projetés avec force et sur de longues distance), il n'est pas possible pour l'équipe de déchiqueter les branches sur le terrain du propriétaire. Toutefois, les copeaux produits lors du déchiquetage sont mis à la disposition des citoyens en vrac, et gratuitement, au 78, chemin du Bas-de-la Rivière.

Les personnes intéressées peuvent s'en procurer librement, sans rendez-vous, en apportant leur pelle et contenants.

Si vous manquez cette collecte, la prochaine aura lieu en mai 2026.

[Tout sur la collecte de branches](#)

[Visualisez le calendrier 2025](#)



Collectes de feuilles et de résidus verts

Le mercredi 15 octobre 2025

La 1^{ère} collecte de feuilles d'automne débutera le mercredi 15 octobre. En raison du nombre de sacs mis à la rue, **la collecte pourrait se prolonger sur plusieurs jours**. Les matières acceptées sont les mêmes que celles acceptées dans le bac brun.

Les contenants acceptés seront :

- Le bac brun de 240 L;
- Des sacs en papier compostable (uniquement, aucun plastique);
- Des contenants réutilisables.

La prochaine collecte aura lieu dès le mercredi 5 novembre.

[Tout sur les collectes ponctuelles de résidus verts](#)

[Visualisez le calendrier des collectes 2025](#)

[Subscribe](#)[Past Issues](#)[Translate ▾](#)

Subvention pour feuillicycler Pourquoi s'éreinter à ramasser des feuilles ?

La Ville offre un remboursement de 20 \$ pour que vous puissiez munir votre tondeuse de lames déchiqueteuses et 50 \$ si vous avez un tracteur et ce, par période de 5 ans par adresse. Profitez-en et laissez votre terrain bénéficier de vos matières organiques plutôt que de les donner à la ville !

Remplissez le formulaire, joignez votre facture et passez à go rapidement pour obtenir votre remboursement puisque l'aide est accordée en fonction de la disponibilité des fonds réservés pour le programme pour l'année en cours.

[Comment réclamer un remboursement pour l'achat de lames](#)

[En apprendre davantage sur les subventions](#)

[Subscribe](#)[Past Issues](#)[Translate ▾](#)

**Il fait noir plus tôt en fin de journée, et plus tard en matinée
Réfléchissez !**

En septembre, dès l'équinoxe d'automne, le soleil se couche de plus en plus tôt et les personnes qui se déplacent à pied ou à vélo sont de plus en plus vulnérables.

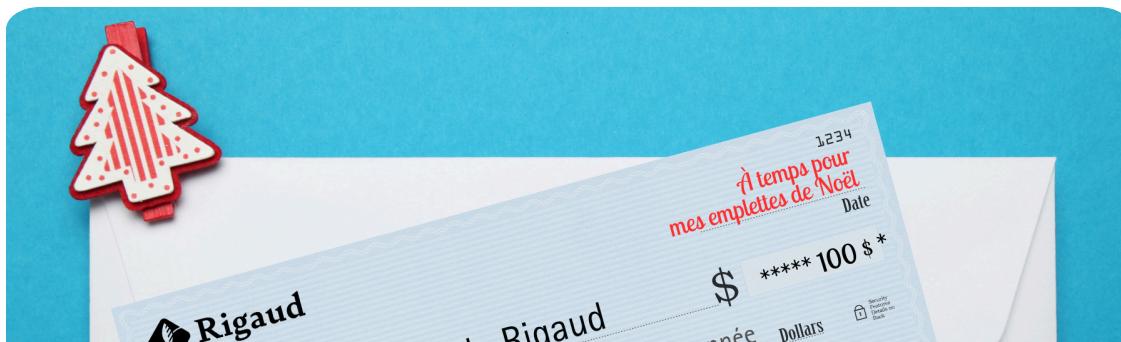
Comme parents, assurez-vous que vos jeunes « **réfléchissent** » en portant des vêtements ou des articles réfléchissants afin que les automobilistes les voient de loin. Les mêmes recommandations s'appliquent aux **adeptes de la course à pied, de la marche et aux cyclistes**.

Automobilistes : adaptez votre conduite, gardez les yeux sur la route et maintenez vos distances ! Un accident est vite arrivé.

Changement d'heure ?

Vous vous demandez quand nous reculerons l'heure ? Seulement en novembre, dans la nuit du 1er au 2 ! Un rappel sera publié.

(ci-dessous, la distance à laquelle un automobiliste vous voit et a le temps de réagir)

[Subscribe](#)[Past Issues](#)[Translate ▾](#)

\$\$ Subventions \$\$

Passez à go et réclamez rapidement !

Vous avez fait l'achat de produits zéro déchet, de couches pour bébé, de culottes pour adultes, de lames déchiqueteuses, d'un récupérateur d'eau de pluie ou inscrit vos jeunes à une activité de loisir admissible à une subvention municipale ?

Ne tardez pas à soumettre vos factures ! Le plus vite après l'achat le mieux, car l'aide est accordée en fonction de la disponibilité des fonds réservés pour chaque programme !

La fin de l'année arrivera plus vite que vous pensez ainsi que la **fermeture des bureaux pour le temps des Fêtes** ! En acheminant vos factures rapidement, le Service des loisirs et la division des finances pourront traiter vos demandes

Rappelons que les chèques de remboursement sont émis au plus tard 60 jours suivant le dépôt de la demande et acheminés à la poste par la suite.

Tout sur les subventions accordées aux résidents



**Café avec les membres du conseil
Dernière rencontre avant les élections
Ce samedi 27 septembre 2025**

Vous avez encore la chance de vous adresser aux élus actuels avant le vendredi 3 octobre, date limite de mise en candidature des élus qui souhaitent se représenter ou des nouvelles personnes qui souhaitent briguer un nouveau poste, soit à la mairie ou à titre de conseiller.

Les élus actuellement en poste ne pourront donc plus vous représenter officiellement jusqu'après l'élection et l'entrée en fonction du nouveau conseil après l'assermentation. **Il n'y aura donc pas de café rencontre au mois d'octobre.**

préoccupations, vos idées, vos suggestions.

Une fois le nouveau conseil en place. Nous vous confirmerons l'intention du conseil de poursuivre cette initiative et le nouveau calendrier s'il y a lieu.



Parc Chartier-De Lotbinière **Réouverture des terrains de tennis et de pickleball**

Bonne nouvelle ! Les travaux de réfection des terrains du parc Chartier-De Lotbinière sont maintenant terminés et les terrains sont rouverts depuis le dimanche 21 septembre. La Ville a investi 28 500 \$ pour refaire **entièrement les surfaces et installer un éclairage amélioré**, afin de rendre les parties plus agréables et sécuritaires, de jour comme de soir.

Rappelons que les terrains sont ouverts et accessibles sans réservation tous les jours dès 7 h. Ils sont éclairés jusqu'à 23 h pour la saison estivale. Pour y accéder, les résidents peuvent obtenir une clé sans frais en se présentant à la bibliothèque ou au Service des loisirs durant les heures d'ouverture. Les non-résidents peuvent également se procurer une clé au coût de 25 \$. Le cadenas n'ayant pas été changé en 2024, les clés déjà en circulation demeurent fonctionnelles.

[Subscribe](#)[Past Issues](#)[Translate ▾](#)

période des travaux et invite les citoyens à venir constater le résultat sur place.

[Visualisez les travaux complétés](#)

Bibliothèque de Rigaud

Le mérite d'un ruban de niveau 4

Pour une autre année consécutive, la bibliothèque de Rigaud se mérite un ruban de niveau 4 (sur 5) dans son évaluation par BiblioQualité, un programme qui vise à reconnaître, sur une base objective et durable, les efforts d'investissements qui sont faits dans les bibliothèques publiques.

Classée au 72^e rang percentile des villes québécoises, la bibliothèque de Rigaud maintient fièrement sa position égale ou supérieure à 72 % des bibliothèques du Québec.

Qu'est-ce qui fait notre plus grande force ? Nos heures d'ouverture, le développement de notre collection à travers nos achats et l'espace de lecture mis à la disposition de nos usagers.

[Subscribe](#)[Past Issues](#)[Translate ▾](#)

bibliothèque et qui répondent aux intérêts de nos usagers. Merci également à ces derniers de nous faire confiance pour leurs besoins culturels et informatifs.

[En apprendre davantage sur BiblioQUALITÉ](#)

Planifiez votre prochaine visite à la bibliothèque

Rencontres de jeux de cartes

Tous les mardis jusqu'au 16 décembre 2025

Envie de partager un bon moment en jouant au 500, au whist, au Uno, à la bataille ou à d'autres classiques ? *Entraide des générations* vous invite à ses nouvelles rencontres de jeux de cartes, tous les mardis jusqu'au 16 décembre 2025 de 12 h 45 à 16 h, à l'édifice Paul-Brasseur (10, rue Saint-Jean-Baptiste Est).

L'activité est gratuite, ouverte aux 50 ans et plus, résidents ou non. Matériel fourni, il ne vous reste qu'à apporter un breuvage et une collation si désiré.

L'inscription obligatoire peut se faire auprès de Liliane Charette au 450 451-4911 ou de Robert D'Amour au 450 451-0562.

[En apprendre davantage sur ces rencontres](#)

Exposition de photographies d'Albert Roy

Du mardi 30 septembre au samedi 13 décembre 2025

Vernissage le samedi 4 octobre

de 12 h à 14 h 30

[Subscribe](#)[Past Issues](#)[Translate ▾](#)

intitulée « Les oiseaux du mont Rigaud » du mardi 30 septembre au samedi 13 décembre 2025 pendant les heures d'ouverture de la bibliothèque (102, rue Saint-Pierre).

Natif du Québec et y ayant grandi, Albert Roy vit toujours entouré par la nature qui l'inspire chaque jour. Après sa retraite, il a pu se consacrer pleinement à sa passion : capturer la beauté des oiseaux et des petits animaux qui habitent nos environs. Son regard sensible et attentif nous offre une fenêtre privilégiée sur la faune locale.

Un **vernissage est prévu le samedi 4 octobre** de 12 h à 14 h 30 dans la verrière. Café et collations seront servis. **Aucune inscription requise.**

Ne manquez pas cette occasion de célébrer la nature à travers l'objectif d'un passionné de chez nous.

[En apprendre davantage sur l'exposition](#)

Élections municipales 2025

Je vote pour qui ?

En date de ce vendredi 26 septembre à midi, déjà 15 personnes ont déposé leur candidature ! Les voici ci-dessous ainsi que le poste brigué ! Mais restez à l'affût, car toute personne qui souhaite soumettre sa candidature peut le faire jusqu'à 16 h 30 le vendredi 3 octobre 2025 !

1. Kevin Ménard, Maire, Parti Ensemble Rigaud
2. Charles Meunier, Maire, Candidat indépendant
3. Nathalie Wilson, Conseillère - District 1, Candidate indépendante
4. Jamie Nichols, Conseiller - District 1, Parti Ensemble Rigaud
5. Catherine Larose, Conseillère - District 2, Parti Ensemble Rigaud
6. Radu Neacsu, Conseiller - District 2, Candidat indépendant
7. Juliette Rochman, Conseillère - District 3, Candidate indépendante
8. Cynthia Poulin-Huard, Conseillère - District 3, Parti - Ensemble Rigaud
9. Caroline Quesnel, Conseillère - District 4, Candidate indépendante
10. Carole Forget, Conseillère - District 4, Candidate indépendante

[Subscribe](#)[Past Issues](#)[Translate ▾](#)

13. Élie Forest, Conseiller - District 5, Candidat indépendant
14. Michel Berichon, Conseiller - District 6, Candidat indépendant
15. Alain Lapointe, Conseiller - District 6, Parti Ensemble Rigaud

Visitez régulièrement le menu accordéon intitulé "**Liste officielle des candidats**" en cliquant sur la bulle ci-dessous.

Surveillez les médias locaux qui diffuseront et publieront des entrevues avec plusieurs candidats, notamment sur CSUR la Télé et Néomédia. Dès qu'elles seront disponibles, nous feront suivre les liens dans l'infolettre.

[Liste des candidats à la mairie et dans les districts](#)

[Neomédia \(section élections\)](#)

[CSUR LA Télé \(podcast à venir\)](#)

RAPPEL

Maison de la Famille de Saint-Zotique !
Grande fête d'ouverture
Le samedi 4 octobre 2025

L'équipe de la Maison de la Famille vous attend le samedi 4 octobre de 9 h à 14 h. Au programme :

- Visite des pompiers dès 10 h
- Station de maquillage
- Jeux divers
- Mascottes
- Dîner hot-dog
- Station tartes aux pommes

Une journée festive pour découvrir la nouvelle Maison de Saint-Zotique AU 1

Festival des couleurs de Rigaud
Du samedi 11 au lundi 13 octobre 2025
Trois jours de festivités !

Nature, arts et culture seront à l'honneur avec l'espace artisans, les camions gourmands, le marché des Saveurs et une programmation musicale variée :

- Samedi 11 octobre : Pete Fortier (12 h), Matt Rock (15 h)
- Dimanche 12 octobre : Martin Rozon (11 h), MidnightCrush (13 h), QW4RTZ (15 h)
- Lundi 13 octobre : Vilain Pingouin (13 h)

Tarifs et accès

- Gratuit pour les 12 ans et moins
- 5 \$ + taxes par jour (plus de 12 ans)
- Passe 3 jours : 13 \$ + taxes
- Billets en ligne disponibles pour éviter l'attente aux entrées.

Devenez bénévole

Étudiant, retraité ou passionné ? Participez une, deux ou trois journées et contribuez au succès de l'événement. Aucune expérience requise, repas fournis. Les bénévoles de moins de 16 ans doivent être accompagnés d'un adulte.

Stationnement

- Le stationnement P1 (chalet de L'escapade, 15 Boisé-des-Franciscaines) sera fermé du 10 au 13 octobre.
- Randonneurs : utilisez les stationnements P2 et P8 (Sucrerie de la montagne)
- Festivaliers : stationnement disponible sur rue, ainsi qu'à l'édifice Paul-Brasseur, à l'hôtel de ville et au bureau de poste.

Consultez la programmation complète, devenez bénévole ou localisez les stationnements directement sur le site du Festival des couleurs de Rigaud.

Consultez la programmation complète

Billeterie en ligne

Je veux devenir bénévole

Visualisez les stationnements pour l'accès aux sentiers

**Jour du test d'avertisseur de fumée
Ce dimanche 28 septembre 2025**

En cas d'incendie, **on ne dispose que de 3 minutes pour évacuer** une maison en flammes. Pourtant, encore aujourd'hui, de nombreux résidents n'ont toujours pas d'avertisseurs de fumée ou ceux qu'ils ont ne fonctionnent pas ! À l'occasion de la journée du test d'avertisseur de fumée du dimanche 28 septembre, la Ville vous invitera sur les réseaux sociaux à faire biper les vôtres ! **Ils ne fonctionnent pas ?**

- **Changez les piles**
- **Remplacez-les s'ils ont plus de 10 ans**

Ensemble, sauvons nos vies ! Mais également nos biens si chèrement gagnés ! Vous n'êtes pas occupés aujourd'hui ? **Prenez le temps de le faire dès maintenant !**

**Séance ordinaire du mois d'octobre
Dernière séance avant les élections
Le mercredi 1er octobre 2025**

En raison des élections et de la date limite de mise en candidatures des personnes intéressées à se présenter aux élections, la 10e séance ordinaire du

[Subscribe](#)[Past Issues](#)[Translate ▾](#)

Est. La séance sera diffusée en direct sur la page [Facebook](#) de la ville mais également sur le site Internet de notre diffuseur CSUR La Télé à www.csur.tv. Par la suite les séances reprendront le mardi 18 novembre 2025.

L'ordre du jour est généralement disponible le vendredi qui précède la séance ou au plus tard le jour avant. Pour l'ordre du jour envisagé, le procès-verbal, les projets d'adoption des règlements et la captation en différée, cliquez sur la bulle ci-dessous.

Pour le calendrier et tous les documents concernant une séance

Rejoignez notre équipe Offres d'emploi

Nous sommes à la recherche de nouveaux talents pour compléter notre équipe à la Ville de Rigaud :

- **Conseiller en ressources humaines** (poste permanent) – Salaire dès 77 641 \$, baccalauréat en RH ou domaine connexe, 5 ans d'expérience, membre CRHA ou en voie de le devenir.
- **Opérateur en traitement des eaux** (remplacement congé maternité) – Salaire dès 34,16 \$ de l'heure, 40 h par semaine, DEP ou DEC en assainissement des eaux, permis classe 5.
- **Journalier à la voirie** (poste permanent) – Salaire dès 28,60 \$ de l'heure, 40 h par semaine, tâches physiques, permis classe 5.

Pour connaître les principales responsabilités et les qualités personnelles recherchées, consultez l'offre d'emploi intégrale en cliquant sur la bulle ci-dessous. Faites-nous parvenir **une lettre de motivation et votre curriculum vitae à rh@ville.rigaud.qc.ca avant le lundi 13 octobre 2025.**

Consultez l'offre d'emploi intégrale

Élections municipales 2025

Un revenu supplémentaire ?

Pourquoi pas !

La Ville continue de recruter des personnes pour combler quelques postes, notamment ceux d'employés substituts qui pourraient remplacer toute personne qui serait absente les jours de vote. D'autres postes sont également à pourvoir parmi ceux énumérés ci-dessous.

La rémunération se situe entre 200 \$ et 350 \$ par jour et ce, selon le poste occupé. La formation obligatoire, rémunérée au taux fixe de 60 \$, est prévue le mardi 14 octobre 2025 à la salle de l'Amitié (10, rue Saint-Jean-Baptiste Est) à 18 h, pour une durée approximative de 3 heures.

Pour travailler, vous devez :

- Être âgé de 15 ans et plus
- Posséder un numéro d'assurance sociale
- Être autorisé à travailler au Canada
- Avoir accès à une adresse courriel valide

Vous pouvez travailler selon vos disponibilités :

- Le jour du vote par anticipation du **dimanche 26 octobre 2025 dès 10 h 15** (à la salle de l'Amitié de l'édifice Paul-Brasseur au 10, rue Saint-Jean-Baptiste Est et / ou)
- **Le dimanche 2 novembre 2025 dès 8 h 15** (à la salle de la récréation du Collège Bourget au 65, rue Saint-Pierre)

Les postes à pourvoir* sont :

- Scrutateurs
- Secrétaires du bureau de vote
- Préposés à l'information et au maintien de l'ordre (PRIMO)
- Préposés à l'accueil
- Membres d'une table de vérification de l'identité de l'électeur
- Préposés au stationnement
- Et employés substituts (pour tous les postes). Ces personnes doivent se déplacer le matin du vote. Si tout le monde est présent, ils peuvent

[Subscribe](#)[Past Issues](#)[Translate ▾](#)

en cas d'absence.

* Vous pourrez sélectionner tous les postes qui vous intéressent au moment de remplir le formulaire ci-dessous.

Formulaire de candidature

Si vous n'avez pas d'imprimante, vous pouvez obtenir une copie papier au comptoir de la bibliothèque (102, rue Saint-Pierre) ou de l'hôtel de ville (106, rue Saint-Viateur) pendant les heures d'ouverture.

Transmission du formulaire rempli

Une fois rempli, le formulaire doit être transmis par courriel, par la poste (prévoir un délai) ou déposé à l'hôtel de ville dans une enveloppe scellée. À l'extérieur des heures d'ouverture, les enveloppes peuvent être déposées dans la boîte aux lettres extérieure (sur le mur à gauche de la porte d'entrée principale).

[Obtenez le formulaire](#)

[Tout sur l'élection à Rigaud](#)

Grande levée de fonds Appel aux dons et à participer au bazar paroissial **Le mercredi 22 octobre 2025**

La paroisse Sainte-Madeleine a besoin de vous pour l'aider à pallier les coûts d'entretien, de maintien et de réparations de sa parure extérieure et intérieure. Vous souhaitez contribuer à sa préservation ? Faites don de biens en bon état et fonctionnels, d'un don monétaire directement à la Fabrique, offrez des bons d'achat ou des certificats-cadeaux échangeables dans votre commerce, des plats cuisinés, magasiner au bazar le mercredi 23 octobre entre 12 h et 19 h dans l'église et à l'extérieur de l'église (vente de garage), achetez des billets (20 billets / 10 \$) aux endroits suivants :

[Subscribe](#)[Past Issues](#)[Translate ▾](#)

- Dépanneur 325 (433, chemin de la Montagne)
- Restaurant Hamelin (104, rue Saint-Jean-Baptiste Est)
- Restaurant Deux Frères (134, rue Saint-Pierre)
- Restaurant 4S (18, rue Saint-Jean-Baptiste Est)
- Sanctuaire Notre-Dame de Lourdes (18, rue Bourget)
- Super Dépanneur (158, rue Saint-Pierre)

Contactez le presbytère au 450 451-5751 pour tous les détails.

Visitez la page Facebook de la paroisse

Quelqu'un a partagé cette infolettre avec vous ?

Le contenu vous intéresse ?

Abonnez-vous !

Pour s'abonner aux infolettres

© 2025, Tous droits réservés.

Notre adresse postale :

Ville de Rigaud 106 Rue St Viateur Rigaud, QC J0P 1P0 Canada

Mettre à jour vos préférences ou se désinscrire.

